

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de L'Education et des Collèges  
Service des Actions Educatives  
12326

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 29 MAI 2020  
SOUS LA PRÉSIDENTENCE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL / MME VALÉRIE GUARINO**

**OBJET : Subventions aux associations - Aide aux devoirs et accompagnement scolaire.**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée aux collèges, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Dans le cadre de sa politique éducative volontariste, le Département souhaite attribuer trois subventions à trois associations pour la mise en œuvre de projets éducatifs d'aide aux devoirs et d'accompagnement scolaire, conformément aux axes développés dans le cadre du Plan Charlemagne.

Le contenu de chaque projet et le montant de la subvention proposée figurent dans le tableau annexé au rapport.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après

**Signé**  
**La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL